

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURAT (CANTAL)

Séance du 10 avril 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE			L'an deux mille vingt-quatre le dix du mois d'avril
DEPARTEMENT du CANTAL			
Nombre de membres			
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
23	23	21	
Date de la convocation : 25 mars 2024			
Date d'affichage : 25 mars 2024			
Vote : Pour : 21			
Contre : 0			
Abstention : 0			
			A 20 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MURAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur PICHOT-DUCLOS Christian, conseiller délégué.
			Présents : Alain BARRES, Eric TUPHE, Dimitri OCTAVIE Robert PISSAVY, Roland VIDAL, Magali CRAUSER, Christian PICHOT-DUCLOS, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME, Jean BOUCHER, Christian GRAS, Pierrick ROCHE, Flore COUTURE, Danielle ROLLAND, Véronique BOREL, Béatrice THOMAS, Annie COUDERC, Gilbert CROS, Françoise ALRIQ, Ghislaine BOUCHARD-FAYON, Pierre JUILLARD.
			Présents par procuration : Laurent SAIGNIE donne pouvoir à Dimitri OCTAVIE.
			Absent : Félix ROCHE, Gilles CHABRIER.
			Secrétaire de Séance : Pierrick ROCHE

OBJET: Compte administratif 2023 approbation des états de sections

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que, conformément à l'article L 2412-1 du code général des collectivités territoriales, « le conseil municipal établit (*alors*) un état spécial annexé au budget de la commune, dans lequel sont retracées les dépenses et les recettes de la section ».

Date de transmission de l'acte: 16/04/2024

Date de réception de l'AR: 16/04/2024

015-200071702-BF_023_2024-BF

A G E D I

Sur la commune, on dénombre les biens de sections répartis comme suit :

- Section de Murat, Cilhols et de Nozerolles
- Section de Murat, Laborie et La Chapelle d'Alagnon
- Section d'Ezaldebeau et de la Grange Tuillée
- Section de l'Héritier
- Section de Murat et Albepierre
- Section de la Chevade La Denterie
- Section de La Chevade Brugiroux Entremont
- Section de La Chevade La Denterie Brugiroux et Entremont
- Section de Brugiroux
- Section du Lapsou
- Section de l'Haut Mur Lapsou
- Section de Chastel
- Section de Brujaleine
- Section de BRUJALEINE / CHASTEL L'HAUT MUR/BRUJALEINE/LAPSOU/BOURG AUXILLAC
FARGES LAPSOU BOURG BEX

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE l'état spécial des sections de la commune annexé au compte administratif de Murat 2023 et à la présente délibération.



AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Christian PICHOT-DUCLOS, Conseiller délégué

Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657. Il pourra également être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante: www.murat.fr

Date de transmission de l'acte: 16/04/2024

Date de reception de l'AR: 16/04/2024

015-200071702-BF_023_2024-BF

A G E D I

SECTION DE FONCTIONNEMENT													
Chapitre	LIBELLES	Section de CHEVADE BRUGIROUX ENTREMONT	Section de CHEVADE DENTERIE BRUGIROUX	Section de L'HAUT MUR LAPSOU	Section de CHEVADE DENTERIE	Section de CHASTEL	Section de L'HAUT MUR DE BRUJALEINE	Section de BRUJALEINE DU BOURG DE CHASTEL	Section de BRUJALEINE / CHASTEL + L'HAUT MUR / NOZEROLLES	Section de MURAT CILHOLS	Section de MURAT LABORIE LA CHAPELLE	Section de EZO/DEBEAU LA GRANGE THIEFF	Section de L'HERITIER
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	935,11	1 015,34	782,11	726,92	1 115,72	418,12	483,01	484,01	469,01	0	27,73	0
011	Charges à caractère général	584,00	112,00	431,00	60,00	99,00	140,00	186,00	187,00	172,00		-00	
012	Charges de personnel et frais ass.	351,11	121,64	351,11	252,56	434,30	126,28	297,01	297,01	297,01		27,73	Néant
023	Virement à la section d'investissement					-00							
002	Déficit de fonctionnement reporté		781,70		414,36	582,42	151,84						
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	28 011,40	153,60	13 330,33	448,83	82,05	230,23	12 010,42	3 147,58	9 799,22	-00	74,28	-00
70	Produits des services, du domaine												
75	Autres produits de gestion courante	2 778,38	153,60	1 940,88	448,83	82,05	230,23	230,23	633,60	378,23		51,18	Néant
77	Produits exceptionnels												
002	Excédent antérieur reporté N-1	25 233,02		11 389,45				11 780,19	2 513,98	9 420,99	-00	23,10	-00
	Excédent ou déficit cumulé	1 843,27	-80,04	1 158,77	-278,09	-45,125	-187,89	11 527,41	149,59	-90,78	-00	23,45	-00
SECTION D'INVESTISSEMENT													
Chap	LIBELLES	Section de CHEVADE BRUGIROUX	Section de CHEVADE DENTERIE	Section de L'HAUT MUR LAPSOU	Section de CHEVADE DENTERIE	Section de CHASTEL	Section de L'HAUT MUR DE	Section de BRUJALEINE DU BOURG DE	Section de BRUJALEINE / CHASTEL +	Section de MURAT CILHOLS	Section de MURAT LABORIE LA	Section de EZO/DEBEAU LA GRANGE	Section de L'HERITIER
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT				-00								
	deficits antérieurs reportés												
	Terrains												
	RECETTES D'INVESTISSEMENT												
	excédent d'investissement reporté												
	Virement à la section de fonctionnement												
		Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

Date de transmission de l'acte: 16/04/2024

Date de réception de l'AR: 16/04/2024

015-200071702-BF_023_2024-BF

A G E D I

Date de transmission de l'acte: 16/04/2024
Date de reception de l'AR: 16/04/2024

015-200071702-BF_023_2024-BF
A G E D I